Image not found or type unknown

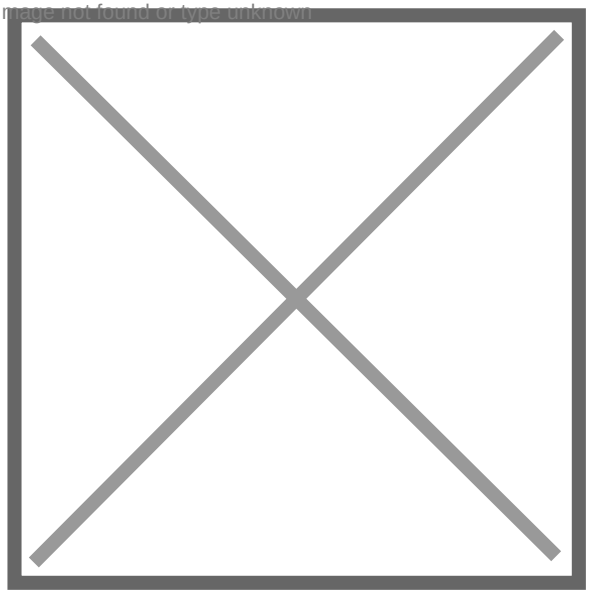

Livraison de matériel et remboursement

Par **FLX**, le **29/07/2009** à **09:44**

Bonjour,

Voici les faits :
Passionné d'aviation, j'ai fait l'acquisition d'un appareil a rénover.
J'ai commandé les pieces en février 2009 chez le revendeur et payé la facture en févrirer 2009.
A ce jour, je n'ai toujours pas de nouvelle des produits de ma commande.

Aprés plusieurs relances par mail, la raison invoquées par le revendeur et l'indisponibilité d'une partie de la commande (avril 2009).
Il m'a proposé de me rembourser les pieces manquantes, en précisant qu'elles seraient disponibles sous un mois.
Vu le délai, je n'ai pas accepté ce remboursement car la piece manquante n'avait pas de caractère urgent.

Depuis avril, plus de nouvelles aprés plusieurs relance par mail.

En début de ce mois, j'ai envoyé un recommandé avec AR demandant le remboursement de la commande.... également sans réponse à ce jour

Que puis-je faire ?
Mon idée étant de réaliser une seconde lettre, mais cette fois-ci en m'appuyant sur un article juridique et en menacant le revendeur de me diriger vers le tribunal :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000018048016&cidTexte=LEGIT

En vous remerciant par avance de votre aide.

Bien cordialement

Aurélien Vannieuwenhuyze

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés